



MAIRIE de SAINT-CANNAT
13760

Séance du 14 avril 2022

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Présents	19
Représentés	9

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze avril à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le huit avril deux mille vingt-deux conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Jacky GERARD, Maire.

Etaient présents à cette Assemblée : J. GERARD, J. LEVI VALENSI, Y. FALCHI, L. MAURIZIO, G. SORBA, C. POULIQUEN, D. PETIT, M. CATELIN, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOURAS, S. BOULINGUEZ, M. RIBES, B. ROSSI LUMBROSO, M.L. VOLAND, C. FREMY, M. CUTILLO, S. ROCHEZ, P. VIDALOU.

Absents excusés : D. CAMHI représentée par J. GERARD, J.P. VENTURINI représenté par Y. FALCHI, D. BARBIER représentée par M. GUILLET, A.L. FALQUERO représentée par G. SORBA, A. RUBIOLLO représentée par C. FREMY, M. SOONEKINDT représenté par M. CUTILLO, P. BUISSON-BAUMELOU représenté par J. LEVI VALENSI, G. BESSE représenté par S. ROCHEZ, C. BARRIERE représentée par P. VIDALOU, C. MARTIN.

M. CUTILLO a été élu secrétaire.

N° 2022-025
Adoption du
Compte
administratif 2021
du budget de la
Commune

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5212-1 et suivants,
Vu le décret n°2012-1246 en date du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu la délibération n°2021-021 en date du 15 avril 2021 approuvant le budget primitif,
Considérant la commission finances en date du 08 avril 2022 au cours de laquelle a été étudié le CA 2021 de la Commune,

Vu les décisions modificatives prises lors des assemblées suivantes :

DECISIONS MODIFICATIVES	DATE	Deliberation N°
DM n°1	22/07/2021	2021-049
DM n°2	12/10/2021	2021-058
DM n°3	14/12/2021	2021-070

Considérant que le Conseil municipal doit se prononcer sur l'exécution de la comptabilité administrative,

Considérant que pour le vote, le Maire a quitté la séance et que J. LEVI VALENSI a été élu pour le remplacer ponctuellement à la présidence de la séance,

Considérant que le compte administratif 2021 fait apparaître une identité d'exécution avec le compte de gestion 2021 qui a été approuvé par la délibération n°2022-024 du 14 avril 2022.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

..... **DECIDE :**

- D'adopter le compte administratif 2021 de la Commune tel que présenté dans le tableau ci-dessus et dans le compte administratif joint.

Compte administratif 2021 du budget de la Commune (€)

		Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes 2021				
	Prévisions budgétaires	8 379 299,71	6 115 971,62	14 495 271,33
	Titre de recettes	5 528 240,09	5 498 454,27	11 026 694,36
Dépenses 2021				
	Prévisions budgétaires	8 379 299,71	6 115 971,62	14 495 271,33
	Dépenses nettes	4 938 294,52	5 491 843,87	10 430 138,39
Résultat de l'exercice 2021				
	Excédent	589 945,57	6 610,40	596 555,97
	Déficit			
Résultat reporté 2020				
Commune	Excédent		856 335,15	694 581,38
	Déficit	- 161 753,77		
Part affectée à l'investissement exercice 2021			456 335,15	
Résultat de clôture 2021				
	Excédent	428 191,80	406 610,40	834 802,20
	Déficit			

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
 Ont signé au registre les membres présents,
 Pour extrait conforme,
 Le 1^{er} Adjoint,

Joël LEVI-VACENSI

Acte rendu exécutoire après envoi en
 Sous-Préfecture le : 26 AVR. 2022
 Affiché le : 26 AVR. 2022



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 29
 Nombre de membres présents : 0 19
 Nombre de suffrages exprimés : 0 28
 VOTES :
 Pour : 28
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation 3 Avril 2022

Présenté par (1) Le 1er Adjoint
 A, le Saint Cannat, le 14 Avril 2022
 Le 1er Adjoint

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session,
 A, le Saint Cannat, le 14 Avril 2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Josil LEVI-VACCAST
 Par délégation
 1er Adjoint

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Saint Cannat
 A le 15 Avril 2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

BOURINS



Multiple handwritten signatures in black and blue ink, including names like 'BOURINS', 'Boul', and 'Maire', along with various illegible signatures.